

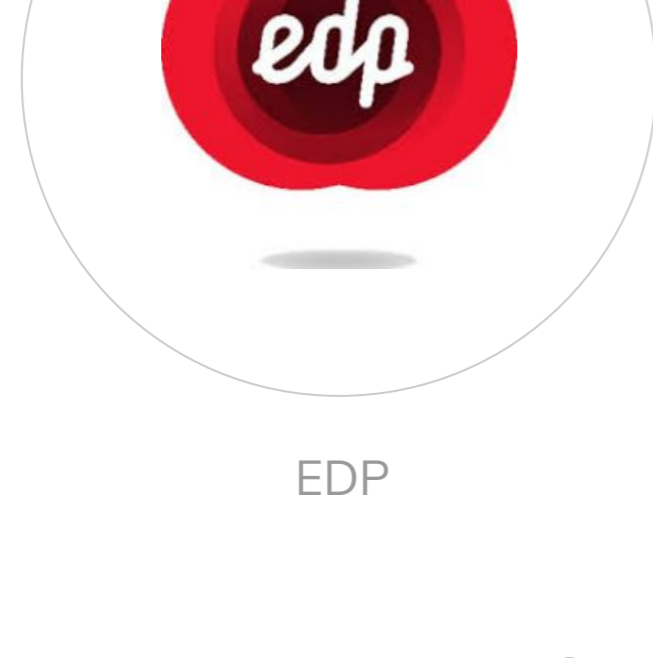
Duels impak



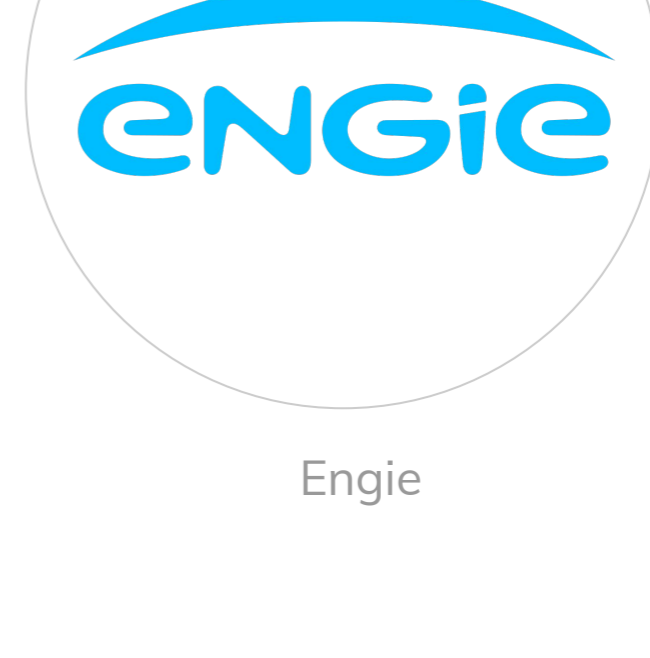
À propos de l'auteur **impak**, l'agence indépendante de notation d'impact, publie régulièrement des données transparentes sur l'impact social et environnemental des entreprises. Elle souhaite ainsi accélérer la transition vers une économie qui considère toutes les parties prenantes et qui contribue de façon positive à la société.



À propos du commentateur financier Avec près de 14,7 Mds€ d'actifs sous gestion, VEGA Investment Managers est le pôle d'expertise de gestion patrimoniale du Groupe BPCE – 2ème groupe bancaire en France. Véritable assembleur de talents, VEGA IM conçoit des solutions financières sur mesure grâce à ses quatre métiers fondamentaux : la Gestion Collective, la Gestion Sous Mandat, la Gestion Conseillée Premium et la Sélection de fonds en architecture ouverte. La société est particulièrement reconnue pour son expertise sur les marchés européens et son style de gestion « Croissance » et a développé une démarche d'Investisseur Responsable : 10 OPC de la gamme sont labélisés ISR (chiffres au 31/03/2022).



VS.



EDP

Engie

Duels impak - Série VEGA Transformation Responsable

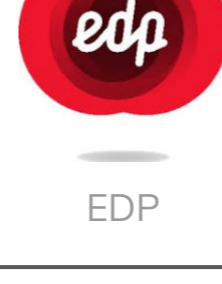
La transition énergétique de nos sociétés est un sujet qui ne peut plus passer inaperçu, particulièrement dans le contexte actuel où l'Europe ressent plus que jamais sa dépendance à ses fournisseurs de gaz étrangers. Bien que le secteur de l'énergie soit encore principalement composé de compagnies œuvrant dans le gaz et le pétrole, certaines entreprises ont décidé d'investir dans les énergies renouvelables. Le face à face de ce duel impak est composé de deux entreprises issues de ce secteur en changement. D'un côté, Engie, le plus grand distributeur de gaz naturel en Europe, est une entreprise française œuvrant dans la distribution de gaz et d'électricité dans plus de 40 pays. De l'autre côté, EDP, un fournisseur d'électricité portugais qui opère dans plus de 19 pays, expose fièrement que la majorité de l'énergie qu'elle produit provient de sources renouvelables. Ce duel impak est basé sur les données 2020 rendues publiques par les deux entreprises.

La crise Ukrainienne

Ayant débuté en 2022, les réponses des entreprises à la crise Ukrainienne ne font pas partie de cette analyse. Cependant, le conflit prenant des ampleurs économiques et sociales importantes dans le secteur de l'énergie, il est important de situer Engie et EDP face à cette situation. Engie a affirmé son soutien aux populations affectées et rappelé qu'elle n'avait pas d'activité industrielle en Russie, bien qu'elle dispose d'un portefeuille de contrats en provenance du pays de l'ordre de 20% de ses ventes de gaz à l'international. Quant à EDP, ayant des activités dans les pays frontaliers à l'Ukraine, l'entreprise a mobilisé des ressources humaines et financières afin de collaborer avec des organismes et les autorités locales pour offrir du soutien à la crise des réfugiés dans la région. La compagnie a notamment offert son support à la Croix Rouge, à Médecins sans Frontières et a créé un partenariat avec la Fondation Biedronka pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens en Pologne au moyen d'un don de 500 000€.

Chiffres clés

Données de 2020



	EDP	Engie
Score impak^{MC} 1000pts max	296	259
Impact positif 500pts max	58	4
Impact négatif 300pts max	157	101
Governance 200pts max	81	154
% total des activités positives liées aux Objectifs de Développement Durable	13%	4%
Nombre d'impacts négatifs notés Z voir notes méthodologiques	0	1
Classification ABCZ voir notes méthodologiques	B	Z
Émissions totales de Gaz à effet de serre (GES) millions de tCO ₂ e _q	21,4	174,9
% d'énergie produite de sources renouvelables	74%	31%
Revenu EUR	12.5 Md	55.8 Md
Total return du 1 Jan 2020 au 31 Dec 2020	13.12%	-2.04%

Source: public data © impak Finance 2022



Impacts positifs

Engie 4/500

L'activité positive d'Engie est liée à sa production d'énergie renouvelable. Cette activité, représentant 4% de son chiffre d'affaires, contribue à l'ODD 7.2 sur la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial. L'entreprise n'a cependant pas un score très élevé dû à la petite part de ses activités positives et de ses activités cotées Z (nuire ou peut nuire / voir la note méthodologique). D'autres activités positives, telles que la distribution d'outils d'efficacité énergétique au Maroc et en Afrique du Sud n'ont pas été retenues puisque les informations divulguées par l'entreprise ne permettent pas d'évaluer l'apport positif de ces actions sur les bénéficiaires. Ainsi, cette activité positive est considérée B, ce qui veut dire qu'elle bénéficie aux parties prenantes (voir la note méthodologique).

EDP 58/500 **Gagnant**

EDP a deux activités positives matérielles représentant 13% du chiffre d'affaires de l'entreprise; contribuant ainsi à l'ODD 7.2 et 7.3 sur l'efficacité énergétique et à la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial. EDP dédie donc 2% de ses activités à fournir à sa clientèle des solutions et des produits d'efficacité énergétique et 11% à la production d'énergie renouvelable. La compagnie produit de l'énergie renouvelable au travers, entre autres, de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de panneaux solaires. Ces deux activités sont aussi considérées B puisqu'elles bénéficient aux parties prenantes.

Pourquoi VEGA IM a choisi EDP

VEGA IM a sélectionné EDP, 1er producteur et distributeur électrique portugais, pour son mix énergétique issu à 75% de sources renouvelables (hydro-électricité, éolien, solaire) et pour la résilience de son modèle exposé à 90% aux activités régulées (production électrique et réseaux). Figurant parmi les leaders incontestables dans le domaine de la transition énergétique, EDP poursuit son action à travers un plan d'investissement significatif de 24 Mds euros sur la période 2021-2025 afin de doubler sa capacité installée dans l'éolien et le solaire et de faire croître sa base installée renouvelable de 20 GW. A plus long terme, ses objectifs sont parmi les plus ambitieux du secteur avec 100% de capacité de génération renouvelable et une activité neutre en carbone dès 2030.

Par ailleurs, EDP reste, selon VEGA IM, une cible potentielle pour un acteur souhaitant entrer ou se renforcer dans la production d'énergies renouvelables.

Analyse complétée le 20 avril 2022.

Mitigation des impacts négatifs

Engie 101/300

De ses 11 activités négatives matérielles, une seule est cotée Z, ce qui veut dire qu'elle nuit ou peut nuire à l'ODD auquel elle est liée. Il convient de souligner que l'entreprise présente des activités de mitigation pour ses 10 autres activités négatives matérielles, ce qui explique son score d'une centaine de points. Regardons de plus près ce Z qui est lié à l'ODD 16 sur la protection des droits fondamentaux et l'accès du grand public à de l'information juste. Engie a été impliquée dans deux controverses liées à des fausses communications, pour lesquelles l'entreprise a dû payer des amendes. La première somme de 1 million d'euro a dû être payée à la cour de Versailles en raison de démarchages illicites auprès des clients de ses concurrents. La deuxième amende de 15.000 euros émise par la cour de Paris est liée à des offres commerciales mensongères concernant une réduction des prix de l'électricité pendant les week-ends.

EDP 157/300 **Gagnant**

À contrario, aucun des 11 impacts négatifs répertoriés pour EDP n'est noté Z. Ceci veut dire que l'entreprise n'a pas été liée à des controverses majeures depuis 2018 et qu'elle mitige l'entière responsabilité des activités considérées comme matérielles. Pour une entreprise dans le secteur de la production d'électricité, le fait qu'elle ne présente aucun Z et qu'elle mitige ses 11 impacts négatifs est à souligner, dû entre autre au fait que EDP reporte des indicateurs de qualité pour la majorité de ses activités négatives. Finalement, puisque l'entreprise détient des objectifs de réduction de ses émissions de GES approuvés par le SBTi*, elle n'est pas non plus cotée Z en matière climatique.

*L'initiative Science Based Targets, aussi appelée initiative SBT ou SBTi - est un partenariat entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute et le Fonds mondial pour la nature.

Gouvernance

EDP 81/200

Engie 154/200 **Gagnant**

Ce sous-score est de loin le plus élevé pour Engie. La compagnie est soutenue par une structure de gouvernance qui non seulement intègre une mission d'impact au sein de l'entreprise, mais analyse une grande partie de sa chaîne de valeur sur des questions d'impacts environnementales et sociales. Bien que les deux entreprises aient des lacunes liées à la participation des bénéficiaires dans les prises de décisions, Engie détient un système de communication plus développé, intégrant mieux ces derniers dans le processus décisionnel de l'entreprise.



EDP gagne

Avec une note finale de 259 pour Engie et de 296 pour EDP, le duel entre ces deux entreprises du secteur de l'énergie est serré. EDP démontre toutefois une longueur d'avance grâce aux impacts positifs qu'il génère (soit 14% de ses opérations) et à ses activités de mitigation pour l'ensemble de ses activités matérielles. De son côté, Engie est pénalisée par ses controverses en communication et la faible part de ses activités liées à un impact positif.

Objectifs climatiques

Ce n'est pas un secret, les entreprises jouent un rôle central dans la lutte contre les changements climatiques, et ce, spécialement dans le secteur de l'énergie. Mais toutes ne prennent pas ce rôle avec la même importance. En effet, Engie a un plan de réduction de ses émissions de GES conformes à la trajectoire de 2 degrés recommandée par l'accord de Paris sur le climat. Bien que cet objectif puisse paraître acceptable, il est largement moins ambitieux que celui de ses pairs dans le secteur. EDP quant à elle, a intégré un plan de réduction des GES conformes à la trajectoire de 1.5 degré; une trajectoire plus ambitieuse et à la hauteur du défi climatique.

Notes méthodologiques


Les données proviennent des états financiers et extra-financiers 2020 des entreprises. Elles sont compilées grâce à notre méthodologie de notation disponible sur impakfinance.com qui s'aligne à l'Impact Management Project (IMP).

La méthodologie utilise la classification de l'IMP : A (Agit pour éviter de nuire), B (Bénéficie aux parties prenantes), C (Contribue aux solutions) et Z (Nuit ou peut nuire). Selon notre méthodologie, en cas d'un Z, une certaine pénalité est attribuée en fonction de ces trois facteurs : le type de Z (nuire ou peut nuire), la répétition de ce Z dans le temps, et, seulement dans le cas d'un Z qui nuit, si des mesures ont été prises pour atténuer cet impact négatif.

Il est important de mentionner que les entreprises peuvent avoir quelques impacts positifs potentiels qui n'ont pas été considérés en raison du peu d'information disponible ou parce qu'ils représentent moins de 0,01% de leurs activités. Comme les impacts positifs sont basés sur leur rapport aux Objectifs de Développement Durable (ODD), ceux-ci peuvent se chevaucher. Les pourcentages des activités liées à ces impacts peuvent donc être non cumulatifs.

Le sous-score lié à la gouvernance est basé sur plusieurs critères analysant l'intégration de mécanismes d'impact au sein de l'entreprise. Ainsi, le rôle des différents bénéficiaires dans la prise de décisions, l'analyse de ses impacts au sein de la chaîne de valeurs et l'attribution d'une équipe dédiée à la mission d'impact sont tous des critères d'importance pour cette section.

Compte tenu de l'importante croissance de la transparence et de la durabilité auprès des investisseurs, une ou deux années peuvent apporter une différence significative aux Scores impak^{MC}.

 **Vous aimez ce contenu ?**
Abonnez-vous à notre infolettre Abonnez-vous

